

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Nous n'avons pas encore étudié cette question.

LES FINANCES

PRÊT À L'ÉGYPTÉ PAR LA BANQUE MONDIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. D. Crestohl (Cartier): J'aimerais poser une question au ministre des Finances. La question comporte deux parties, et j'en ai donné préavis au ministre.

Le ministre peut-il nous dire si le prêt de 56 millions de dollars et demi consenti à l'Égypte récemment par la Banque mondiale, organisme au sein duquel il représente, sauf erreur, le Canada, a été ratifié par lui ou par tout autre représentant du Canada?

En second lieu, comme le prêt était destiné à financer l'agrandissement du canal de Suez, a-t-on posé comme condition que le canal devrait être ouvert à la navigation de tous les États membres des Nations Unies?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Le prêt consenti à l'Égypte a été approuvé par le conseil d'administration de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, et non par le bureau des gouverneurs. Le représentant du Canada au conseil d'administration est M. Louis Rasminsky qui, avec mon entière approbation, s'est prononcé en faveur du prêt. Je crois que le Bureau de la banque a approuvé la chose à l'unanimité.

Quant à la seconde question, je puis dire qu'aucune condition relative à la liberté de passage n'a été attachée à la résolution approuvant le prêt. En fin de compte, il s'agissait de la banque mondiale et non pas de pays particuliers ni même des Nations Unies. L'honorable député sait, j'en suis sûr, monsieur l'Orateur, que les principales nations occidentales, y compris le Canada, se sont prononcées en faveur de la liberté de passage dans le canal; leurs idées à ce sujet sont bien connues.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander de plus au ministre des Finances s'il n'est pas vrai que le gouvernement canadien a donné des directives à M. Rasminsky dans les circonstances dont parle le ministre?

L'hon. M. Fleming: L'honorable député a raison, monsieur l'Orateur. C'est ce que j'ai dit il y a un moment.

L'hon. M. Martin: Le ministre a dit "approbation". Il a voulu rejeter la responsabilité sur la banque.

[L'hon. M. Pearson.]

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, l'honorable député dit que j'ai voulu rejeter la responsabilité sur la banque. C'est faux. J'ai dit que M. Rasminsky a voté en faveur de la mesure et avec mon entière approbation. C'est ce que j'ai dit en premier lieu.

LES CÉRÉALES

BLÉ, AVOINE ET ORGE—VERSEMENTS PROVISOIRES SUR LA RÉCOLTE DE 1958-1959

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. N. Ormiston (Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Étant donné l'état grave de la récolte dans bon nombre des régions de l'Ouest, je voudrais savoir si la Commission canadienne du blé a fait quelque effort pour expédier les versements provisoires sur le blé, l'avoine et l'orge?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de cette question; j'en ai reçu d'analogues des honorables représentants d'Humboldt-Melfort (M. Rapp) et de Moose-Mountain (M. Southam). Je répondrai que, chaque année, le syndicat du blé établit, en date du 31 décembre, la comptabilité complète exposant la situation de chaque syndicat en activité. Cette comptabilité, actuellement mis en voie, sera adhéree dans une semaine. A la suite de mes échanges de vue avec le syndicat, je compte être en mesure avant la fin du mois, de formuler une déclaration sur les versements provisoires. La Chambre notera, sans doute, avec intérêt que, les quatre dernières années, les versements provisoires autorisés pour le blé ont eu lieu en février.

DEMANDE D'ACCÉLÉRATION DES EXPÉDITIONS PAR VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Vendredi dernier, j'ai posé une question au ministre du Commerce qui était alors absent. Je demandais si on a accéléré l'expédition des céréales par le port de Vancouver. Le ministre suppléant a alors déclaré que nous pouvions espérer une réponse aujourd'hui.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Voici la réponse. La Commission canadienne du blé signale que, dès samedi, il y avait huit océaniques qui chargeaient des céréales à Vancouver et 12 navires qui attendaient des cargaisons. On utilise au maximum les installations de séchage des céréales qui se trouvent aux élévateurs terminus de Vancouver. De plus, aux têtes de lignes de l'intérieur, à Calgary et à Edmonton, on procède